

A TRANSMONTANA

Au capital de dix mille euros (10.000 €)

Siège social : 8 RUE FUSILLES DE LA RESISTANCE, 92800 PUTEAUX

RCS de Nanterre : 880 439 690

**PROCES- VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 29 Mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, et le 29 mai, à 10 heures 30, les associés de la société A TRANSMONTANA, au capital de 10 000 euros, se sont réunis au siège social, sur convocation écrite du Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Stanciu Bernd, Président de la société. Les associés représentant 100% du capital étant présent, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

En outre, il a été décidé que le Président signerait le procès-verbal de l'assemblée générale.

En conséquence, il n'est pas dressé de feuille de présence.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice 2025,
- Affectation des résultats,
- La continuité de la société,
- Pouvoir à donner.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Le Président rappelle que le texte a été remis en main propre aux associés, puis tenu à leur disposition au siège social, dans les délais légaux.

L'assemblée lui donne acte de sa déclaration et en certifie l'exactitude.

Le Président ouvre la discussion.

Les associés échangent diverses observations et plus personne ne demandant la parole, Le Président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

B.S.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée prend acte des comptes au bilan clos en date du 31 Décembre 2025.

Il approuve les comptes qui y sont contenus sans exception ni réserves, et donne quitus à Monsieur Stanciu Bernd de sa gestion pour l'exercice concerné.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée décide d'affecter les résultats de l'exercice 2025 se soldant par un bénéfice :

Résultat Fiscal : 27 015 €

Résultat Fiscal Après Imputation Des Déficits : 21 885 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée décide de la continuité de l'activité de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original du procès-verbal afin de procéder aux formalités légales de publicité de la présence assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures et 30 minutes.

Le Président,

Monsieur Stanciu Bernd

ARNOLD Stanciu

1. BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

cerfa

N° 15949 * 08

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A TRANSMONTANA - SIREN : 880439690												
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐				
								Exercice N clos le 31/12/2025				
								Net				
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC							
		Frais de développement	CX		CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG							
		Fonds commercial (1)	AH	50 000	AI		50 000					
		autres immos incorporelles	AJ		AK							
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO							
		Constructions	AP		AQ							
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS							
		Autres immos corporelles	AT	17 027	AU	14 705	2 322					
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW							
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU		CV							
	Créances rattachées à participations		BB		BC							
	Autres titres immobilisés		BD		BE							
	Prêts		BF		BG							
Autres immobilisations financières	BH		2 140	BI		2 140						
Total (II)			BJ	69 167	BK	14 705	54 462					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM							
		En cours de production de biens	BN		BO							
		En cours de production de services	BP		BQ							
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS							
		Marchandises	BT	31 700	BU		31 700					
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV		BW							
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	29 973	BY		29 973					
		Autres créances (3)	BZ	40 533	CA		40 533					
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC							
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE							
		Disponibilités	CF	22 480	CG		22 480					
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI								
	Total (III)	CJ	124 686	CK		124 686						
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW										
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM										
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN										
Total général (I à VI)			CO	193 853	1A	14 705	179 148					
(1) Droit au bail			(2) à moins d'un an		CP	2 140	(3) à + d'1 an	CR	0			
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks				créances					

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ARNOLD STANCIU

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A TRANSMONTANA - SIREN : 880439690					Néant ☐		
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :)			DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)		EK	DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	DF			
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ	DG	1 000		
	Report à nouveau			DH	909		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	23 733		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK			
	TOTAL (I)			DL	35 641		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 050		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	DV	0		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	70 280		
	Dettes fiscales et sociales			DY	20 059		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Instrument financier à terme			D1			
	Autres dettes			EA	50 117		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	143 507			
Écart de conversion passif et différence d'évaluation			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	179 148			
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			- Écart de réévaluation libre		1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	143 507	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 263	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Arnold Jancu

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A TRANSMONTANA - SIREN : 880439690				Néant ☐	
				Exercice N	
Produits exceptionnels (VII)				HD	
Charges exceptionnelles (VIII)				HH	35
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-35
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	3 283
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	239 943
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	216 210
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	23 733
RENOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				IG	
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				A8	
dont cotisations facultatives Madelin	A10		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	
(7) Détail produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ARNOLD STANCIU

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A TRANSMONTANA - SIREN : 880439690						Néant ☐			
						Exercice N			
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue - biens		FD	239 943	FE		FF	239 943	
	Production vendue - services		FG		FH		FI		
	Chiffre d'affaires nets		FJ	239 943	FK		FL	239 943	
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions (9)						FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						FI		
	Autres produits (1) (11)						FQ		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	239 943	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	2 140	
	Variation de stocks (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	146 217	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	61 289	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	7	
	Salaires et traitements						FY	2 348	
	Cotisations sociales (10)						FZ	224	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements - dotations aux dépréciations		GA			
						GB			
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1		
	Autres charges (12)						GE	- 6	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	212 220	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	27 723		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur dépréciations						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	673	
	Différences négatives de change						GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	673		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	- 673		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	27 050		

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ARNOLD STANCIU

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A TRANSMONTANA				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant ☐					
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2025					
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA	23 733				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB					
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX		XW				
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY					
	Impôt sur les sociétés									I7	3 283				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7		K7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8					
				- imposées au taux de 0%						ZN					
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme						WN					
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT				Intérêts excédentaires		SU		Zones d'entreprises		SW		WQ			
										Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
TOTAL I										WR	27 015				
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.												WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.												WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV					
				- imposées au taux de 0 %						WH					
				- imposées au taux de 19 %						WP					
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW					
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB					
				Autres plus-values imposées au taux de 19%						I6					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée											WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:				(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation)			2A			XA				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZX				
Mesures d'incitation	Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer											ZY			
	Majoration d'amortissement											XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quinquies A)	HT		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5		XF				
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA						
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC						
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)												XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		)	XG						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC									
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD									
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI									
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL												
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2		
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI	27 015						
				Déficit (II-I)						XJ					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)												XL	5 130		
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)										XN	21 885	XO			

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ARNOLD STANCIU